



Formation Expertise NUIT – 2 Jours

Secteurs Professionnels

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances techniques d'un aéronef non habité conçu pour un cas d'usage précis lors d'une **mission dérogatoire de nuit**.
- Être capable de faire évoluer un drone-expert en toute sécurité et maîtriser sa trajectoire lors de la réalisation de **missions aériennes de nuit** définies dans un cadre professionnel défini.
- Être capable de déclarer et d'assurer une **mission de prises de vue de nuit**, dans le cadre réglementaire dérogatoire en vigueur.

Public concerné

Tout opérateur désirant acquérir une pratique du télépilotage en vue d'une activité professionnelle requérant une expertise ou en complément de son activité principale lors d'une **mission de nuit**.

Tout télépilote qui souhaite approfondir ses compétences en télépilotage dans des conditions inhabituelles lors de **vols de nuit**.

Prérequis

Être âgé de 16 ans minimum. Télépilote professionnel ayant déjà pratiqué.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée globale : 17 heures

- Horaires :
 - 1^{er} jour : 14h - 18h et 19h30 – 23h00 (horaires variables selon saison)
 - 2^e jour : 9h – 12h00 et 13h30 – 17h00 (partie réglementaire)
et 19h00 – 22h00 vol de nuit
- Dates de la formation : JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA (convenues avec client)

Modalités d'accès

- Un courriel à l'adresse formation-telepilote@france-survol.com ou par téléphone (06 84 96 22 13) à la responsable pédagogique suffit au premier contact en vue de l'inscription à un cours organisé à la demande. Les sessions théoriques peuvent être organisées à partir de 1 stagiaire, 2 maximum. Les programmes et les exercices sont adaptés et orientés après un entretien préalable et selon le niveau des apprenants. Accès handicapé possible.
- Les sessions programmées pour des groupes plus importants durant la saison font l'objet d'une tarification différente et leur diffusion est disponible sur le site ou organisées à la demande.

Contenu de la formation

THEMES	DURÉE
Théorie et Préparation	4h00
Manuel utilisation Drone-Expert	1h00
Contraintes opérationnelles mission de nuit	1h00
Rappels réglementation particulière	1h30
Préparation matériel – machine – zone d'évolutions	0h30
Pratique Vol de nuit	3h30
Pilotage en double commande (reprise en mains vol de jour)	1h00
Pilotage en double commande	1h00

Mises en garde/limitations opérationnelles	1h30
Débriefing et Dossier administratif	6h30
Débriefing - Environnement de travail - Logistique	1h00
Étude de mission : Gestion des risques et menaces	2h30
Étude de mission : Dossier DGAC – Préfecture	3h00
Évaluation Mission de nuit	3h00

Méthodes pédagogiques

Théorie :

- Présentation PowerPoint
- Visualisation de Tutoriels en ligne
- Briefing avant chaque vol
- Débriefing à l'issue de l'entraînement

Pratique :

- Pilotage en double-commande avec instructeur sur drones école
- Pilotage en vol solo sur drone expert

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques didactiques et participatives
- Stimulation par questionnement
- Mises en situations variées
- Évaluations régulières
- Alternance entre la théorie et la pratique

Compétences visées

Professionnalisation et expertise dans le domaine concerné.
Délivrance d'une attestation de validation des compétences acquises.

Encadrants pédagogiques et techniques

Francine COULLET : Formatrice. Détentrice du brevet de pilote de ligne théorique, brevetée Pilote de Ligne Avion (15.000 heures de vol), CDB B777, Formatrice en Facteurs Humains et Techniques de Gestion du Stress, Détentrice BSC1.

Nicolas RABOT : Formateur expert en télépilotage et assistant technique.

Modalités d'évaluation

Suivi pédagogique assuré par instructrice et experts

Carnet de vol complété à l'issue de chaque vol

Livret de progression annoté par instructrice

Évaluation finale lors d'un vol de contrôle

Grille d'évaluation selon critères : Pilotage – Sécurité – Gestion du Stress – Préparation Mission – Météorologie – Respect des procédures – Réglementation.

Moyens techniques

- Salle de cours équipée de tables, chaises, tableaux, paper-board et postes informatiques connectés.
- Accès internet WIFI
- 3 drones Phantom 4 équipés de double-commande Marque DJI, 1 Phantom 4 Pro Marque DJI, Spark (drone DJI), 1 Drone BS61 - 6 moteurs S1/S2/S3 - masse maximale décollage 5,2 kg – masse utile max 1,3kg
- Zone d'activité aérienne dédiée (domaine de 12ha)
- Espace d'évolutions couvert
- Local sécurisé pour batteries
- Balisage des zones de décollages et atterrissages
- Manuels de cours
- Manuels d'utilisation et d'entretien des aéronefs
- Manuel d'Activités Particulières MAP
- Cours interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur
- Bibliothèque et documentation aéronautique

Tarif

1500€ HT soit 1800€ TTC (TVA 20% : 300€)